

Compte rendu Commission de quartier

QUARTIER 4.2

Jolimont - Soupetard - Roseraie - Gloire – Gramont – Amoureux

Le 06 février 2023 – 18h-21h00

Lieu : Maison de la Citoyenneté Est – Salle Polyvalente

Participation : 120 personnes

NB : la capacité de la salle étant atteinte, une cinquantaine de personnes n'a pas pu entrer. Les élus ont décidé d'organiser une nouvelle réunion publique dédiée à la présentation du projet de chaufferie géothermie / biomasse. Elle se tiendra le 13 février 2023 à 18h salle Osète 6 rue du lieutenant colonel Pélissier (capacité assise 192 places debout 223 places). Un lien teams permettra de suivre la réunion en distanciel dès 18h cliquez sur ce lien : [Réunion dédiée au projet de réseau de chaleur - chemin de Gramont - \[31\] Agenda - 4.2 - Jolimont / Soupetard / Roseraie / Gloire / Gramont / Amoureux - Je participe ! \(toulouse.fr\)](#) puis sur « rejoindre la conversation ».

Des affiches indiquant la date l'horaire et le lieu de la réunion sont affichées dans le quartier avec un lien permettant de participer à la réunion du 13.02.2023 en distanciel. La cinquantaine de personnes qui a laissé leurs coordonnées mail recevront les informations. A noter qu'une dizaine de personnes n'ont pas souhaité laisser leurs coordonnées.

Élu-es :

Mme FERRER, Maire de quartier 4.2

M. TRAUTMANN, Adjoint au Maire en charge de la Commande Publique

M.CHOLLET, Vice-président de Toulouse Métropole, Conseiller municipal délégué de Toulouse en charge de l'écologie, du développement durable et de la transition énergétique

Services municipaux et externes présents :

- Direction Générale Aménagement – Construction des Bâtiments publics - Toulouse Métropole
- Agences TAA + PPA + BETEM (équipes conception projet Technocentre) - SEPT (Ordonnancement Pilotage Coordination du chantier)
- Direction Environnement Energie - Toulouse Métropole
- Direction Gestion Déléguée – Toulouse Métropole
- L'ADEME, ENGIE, Bureau d'études Sermet, Bureau d'études IDE
- Direction de l'Action Territoriale – Mairie de Toulouse

>Document support: Diaporama de présentation

NB: Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif. L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé.

Préambule :

Madame FERRER remercie les participants pour leur présence et annonce l'ordre du jour de cette commission de quartier :

1) Construction de deux projets structurants ZAC Montbanc-Atlanta :

- 1.1 Un centre technique Mairie et Métropole – avenue Atlanta
- 1.2 Un réseau de chaleur – chemin de Gramont

2) Actualités quartier

- 2.1 Point sur la démarche « Mes idées pour mon quartier » - budget participatif
- 2.2 Temps de rencontres passées et à venir
- 2.3 Informations diverses

1) Construction de deux projets structurants ZAC Montbanc-Atlanta

1.1 un centre technique Mairie et Métropole – avenue Atlanta

La Métropole vise à regrouper plusieurs services techniques et ateliers mécaniques de la collectivité sur le site Atlanta : Direction Territoriale Est, Direction des Déchets et des Moyens Techniques, Direction de l'Eclairage Public, Ateliers mécaniques et des activités tertiaires soit environ 600 agents à terme.

La parcelle se situe entre le chemin de Gramont et la sortie du périphérique n°15 Roseraie, le long de la rocade. Les véhicules légers type « voitures » accéderont au site

via l'entrée située face à la rue Cambard et les véhicules techniques de plus grands gabarits via une entrée proche de la caserne, chemin de Gramont.

Ce projet porté par la Métropole est très ambitieux sur le plan environnemental. L'équipement sera auto suffisant. L'orientation de celui-ci et des protections solaires permettront une gestion de la chaleur. Un système de ventilation double flux favorisera le croisement de l'air chaud et de l'air froid. Les calories récupérées rafraîchiront l'air. Les parkings et ombrières seront notamment dotés d'environ 15.000m² de modules photovoltaïques qui permettront d'alimenter en énergie des bâtiments appartenant à la Commune de Toulouse et à Toulouse Métropole.

Les bâtiments seront raccordés au réseau de chaleur voisin garantissant une économie. Les espaces extérieurs seront plantés en hauteur, sur le toit. Il est également prévu d'implanter des nichoirs à oiseaux sur ce site.

Éléments de calendrier de l'opération :

La direction du cycle de l'eau a réalisé des travaux préparatoires sur une parcelle située côté chemin de Gramont. Une demande d'autorisation environnementale est en cours d'instruction par les services de l'État.

Une enquête publique de 3 mois sera lancée par les services de l'Etat au printemps 2023, avant de délivrer l'autorisation de lancer les travaux.

Démarrage des travaux à prévoir dans 6 mois, jusqu'à 2026.

Questions/réponses

Est-ce que la cheminée aperçue représente la Biomasse ?

[Il s'agit d'un réseau de chaleur. Ce projet sera présenté dans la partie suivante.](#)

Est-ce qu'il est prévu d'aménager le rond-point Freidman pour améliorer la mobilité dans le secteur ?

[Des éléments de réponse pourront être apportés par ailleurs par les services concernés de Toulouse Métropole. Une réunion dédiée à la mobilité sur le quartier sera organisée au printemps.](#)

Quels sont les flux de véhicules personnels des agents prévus sur site ? Ces véhicules engorgeront la circulation.

[Des places de parking sont réservées pour les agents dans des parkings en silo au niveau des bureaux. Des plans de déplacements seront proposés aux agents pour favoriser l'utilisation des modes de transports doux. A noter la présence du métro à proximité du site.](#)

Le site est actuellement occupé par des ressortissants européens. Que vont devenir ces personnes ?

La parcelle est occupée illicitement. La Métropole a lancé une procédure d'expulsion qui est de la compétence des services de l'État. Les familles font actuellement l'objet d'un accompagnement, une évaluation des situations des personnes est en cours et des solutions de prise en charge seront proposées en fonction. La Mairie de Toulouse fournit un accès à l'eau et des bacs à ordures.

Est-ce que l'énergie récupérée par les panneaux photovoltaïques va profiter aux particuliers ?

Non, l'énergie produite par la Métropole sera uniquement distribuée aux bâtiments publics.

Est-ce que la question de l'ombrage a été prise en compte entre la taille des bâtiments, la présence des panneaux Photovoltaïques ?

Oui ce point a fait l'objet de points d'études particuliers. Les arbres sont de taille moyenne, et le bâtiment créé sera à plus de 20 mètres des habitations.

Une quarantaine de camions vont sortir tous les jours ? Pouvons nous avoir des précisions sur les horaires ?

Les collectes sont actuellement plus tardives qu'auparavant. Les principaux départs s'échelonnent entre 5h et 5h30.

Le parc des véhicules des ordures ménagères est en évolution (passage à l'électrique)

1.2 Un réseau de chaleur – chemin de Gramont

Mme FERRER introduit la présentation en rappelant la politique volontariste en matière de transition écologique de la Métropole.

Le bureau d'études Sermet rappelle le contexte de crise énergétique, l'enjeu d'indépendance énergétique, et l'enjeu de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Il rappelle les éléments principaux du cahier des charges de la consultation à savoir la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur urbain. Il annonce que l'entreprise Engie Énergie Services est le délégataire pressenti. En effet, ce concessionnaire a proposé une solution technique innovante : un projet de géothermie profonde majoritaire, complétée par une chaufferie biomasse. L'objectif de cette infrastructure est de permettre une production de 75 % d'énergie issue de la géothermie et de compléter en cas de besoin par le recours subsidiaire à une chaufferie biomasse.

L'équipement sera situé à Atlanta Chemin de Gramont, et permettra de desservir des infrastructures publiques et des résidences privées du quartier. (voir tracé sur le diaporama de présentation joint). L'impact sur l'environnement est détaillé ainsi que le calendrier prévisionnel. Ce projet sera soumis au vote en Conseil métropolitain le 16 Février 2023, les travaux démarreraient en mars 2024 avec un objectif d'ouverture du réseau aux abonnés existants en 2025-2026.

Questions / Réponses

Comment être assurés de la provenance du bois utilisé dans la chaufferie biomasse ?

Le contrat prévoit que le bois est limité à 100 km, de plus, il est strictement interdit d'utiliser des bois de fin de vie ou des bois de déchets.

Comment se déroulent les contrôles ?

Des contrôles sont réalisés régulièrement, tout cela est bien évidemment très encadré réglementairement. Des pénalités allant de l'amende à la fin du traité de concession sont fixées par le contrat.

Pourquoi avez vous recours à une délégation de service publique et pourquoi pas exploiter cet équipement en régie ?

Il n'existe pas une seule collectivité depuis les années 50 qui crée et exploite un réseau de chaleur de cette taille.

Vous prévoyez un an et demi de travaux pour créer cet équipement, quel est le bilan environnemental de cette opération ? Combien de temps avant que le bilan carbone de l'opération soit positif ?

Cet élément est très important et était bien évidemment demandé aux candidats. Une année de fonctionnement permettra de compenser le bilan carboné généré par les travaux.

Vous parlez d'un recours au gaz pour prendre le relais de la géothermie ? Pouvez vous préciser la nature de ce gaz ?

Oui tout à fait il s'agit du gaz actuellement présent dans le réseau de la ville. L'idée est de générer un maximum d'énergie via le process de géothermie mais d'avoir recours à d'autres process à titre subsidiaire si nécessaire (chaufferie biomasse, gaz de ville) afin de garantir un bon niveau de service quelles que soient les conditions.

Quel est le dimensionnement des trous creusés pour puiser l'eau ?

Le trou en surface ne représente que quelques mètres carrés.

Qui va supporter les frais de raccordement des copropriétés privées ?

Engie. Aucun coût de raccordement ne sera supporté par les copropriétés. Engie va venir réaliser un échangeur de chaleur qui fera l'intermédiaire. Dans tous les réseaux il y aura un appoint secours gaz en cas de panne qui prendra le relais. Il faut donc conserver les équipements existants. Les copropriétaires bénéficieront des nouveaux tarifs.

2) Actualités quartier

2.1 Point sur la démarche « Mes idées pour mon quartier » - budget participatif

Mme FERRER présente les idées lauréates de l'appel à idées qui a été lancé. Ces 4 idées seront réalisées d'ici fin 2024

- Création d'un city stade à Soupetard,
- Rénovation du Parc des Argouelts
- Installation de toilettes sèches aux Argoulets
- Création d'abris pour la faune

Il est notamment prévu de planter des Arbres sur la base de loisirs des Argoulets et d'y implanter des abris pour la faune (nichoirs, pièges pondoirs...)

Questions/réponses :

Est-il enfin prévu d'installer des toilettes aux Argoulets ?

Oui, il s'agit d'une des idées lauréates. Des toilettes sèches seront mises en service dès mars/avril.

Est-ce que la rue Périole va passer à sens unique ? Le chaussidou créé est perçu comme étant dangereux.

En raison des travaux de la troisième ligne de métro, la mise à sens unique ne pourra pas être envisagée avant 2028 raison pour laquelle nous avons réalisé un aménagement tactique CVCB qui permet de sécuriser les cyclistes. Cet aménagement est préconisé par le CEREMA.

2.2 Temps de rencontres passés et à venir

Madame FERRER rappelle brièvement les événements organisés dans le quartier

Pour être invité aux réunions organisées par la Mairie de Toulouse inscrivez-vous en ligne en cliquant ici : [CITOYENS : Inscription pour recevoir l'actu du quartier 4.2 - Recevoir l'actu...citoyen - 4.2 - Jolimont / Soupetard / Roseraie / Gloire / Gramont / Amouroux - Je participe ! \(toulouse.fr\)](#)

2.3 Informations diverses

- Suite à de nombreuses demandes, la ligne de bus 19 propose depuis début janvier une desserte en soirée.
- Un panneau d'affichage indique les temps forts d'animations organisés sur le quartier. Il est implanté à côté de la Boîte à Lire au cœur de quartier Soupetard.

- Une nouvelle aire de détente vient être aménagée aux Argoulets, éloignée des habitations, pour limiter les nuisances.
- Mme FERRER explique le projet de sécurisation du groupe scolaire Michoun, qui permet aux enfants de profiter d'un nouveau Jardin.
- Les premiers habitants de l'éco quartier Guillaumet sont arrivés fin décembre. En savoir plus sur le projet : Retrouvez toutes les informations communiquées au cours de la dernière réunion publique en cliquant sur le lien suivant : [Guillaumet : la naissance d'un éco-quartier · Toulouse Mairie Métropole, site officiel.](#)
- Découvrez l'exposition « tous les garçons et les filles » le samedi 11 mars à la Médiathèque Seyrverolles
- le quartier soupetard sera au cœur d'une exposition innovante " faune" du 1er au 26 Février."Faune" est une série d'affiches grand format à observer avec l'application mobile de réalité augmentée du même nom, facilement téléchargeable. Collées dans le quartier, les affiches invitent à un ré-enchantement du quotidien urbain en forme de jeu de piste. Pour profiter de l'expérience, n'oubliez pas de télécharger l'application FAUNE sur votre smartphone ! En espérant que cette expérience de réalité augmentée puisse ravir autant les petits que les grands.

Questions/réponses :

Un habitant indique qu'un squat a été signalé à proximité de l'école Jolimont.

Mme FERRER explique qu'une procédure d'expulsion a été lancée. Nous sommes dans l'attente d'une décision de l'État pour faire évacuer les occupants. Une procédure de relogement est également en cours. Le Bâtiment sera démolé durant les travaux de l'école.

Un riverain demande s'il est possible de connaître le nombre de permis de construire accordés et prévus dans le quartier .

Oui ces données existent néanmoins il est difficile d'avoir des éléments de prospective dans le diffus. Les cahiers toulousains seront bientôt diffusés et donnent à voir le travail de la Métropole en matière de stratégie de développement urbain. A noter également que la concertation sur le PLUiH est en cours.

Madame FERRER remercie les participants ainsi que les services encore présents pour leur disponibilité et pour les échanges durant cette réunion publique et clôture la commission de quartier.

Fin de la Réunion à 21h.